



SAINT-JEAN-BAPTISTE DE NEUILLY



UNE PAROISSE SUR L'AXE MAJEUR

mai 2013

Dans l'exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini* (2010) Benoît XVI écrit : « En aucune façon, l'Église ne peut se limiter à une pastorale de l'"l'entretien" en faveur de ceux qui connaissent déjà l'Évangile du Christ. L'élan missionnaire est un signe clair de la maturité d'une communauté ecclésiale. (...) L'Église doit aller vers tous avec la force de l'Esprit. » (n° 95). C'est bien dans cette perspective que nous plaçait déjà nos évêques dans leur « Lettre aux catholiques de France » (1996) en nous invitant à « proposer la foi dans la société actuelle ».

C'est bien d'évangélisation que je voudrais vous entretenir ici. La réflexion a été commencée depuis quelques temps avec l'Équipe d'Animation Pastorale de Saint-Jean-Baptiste/Bienheureuse-Isabelle et avec le Conseil économique de Saint-Jean-Baptiste : il est temps de la faire partager plus largement aux paroissiens, c'est-à-dire certes à ceux qui résident ici, mais également à ceux qui viennent travailler dans ce quartier très actif.

1. UNE LONGUE HISTOIRE À POURSUIVRE

En 1609, le roi Henri IV fait construire le premier « Pont de Neuilly » dont la dernière modification d'importance eut lieu en 1995 avec l'élargissement nécessaire au passage du métro vers l'Esplanade de La Défense. Autour de ce pont s'est toujours développée l'activité de notre ville : l'actualité continue de le montrer largement !

Si depuis le Moyen-Âge l'église paroissiale desservant la population, Saint-Martin de Villiers, était située vers l'actuelle place de la Libération, à la limite de Levallois, il fallu construire une première chapelle annexe, déjà dédiée à saint Jean-Baptiste : elle fut édifée au bord de la Seine, rue Ibry, en 1540. Finalement la population s'y raréfiant de plus en plus, Saint-Martin fut abandonné et la paroisse (officiellement créée en 1794) fut transférée à Neuilly et la première église paroissiale fut élevée en 1827 à l'emplacement de notre actuel Saint-Jean-Baptiste.

En notre 21^e siècle, ce sanctuaire (que l'on eut le projet d'abandonner au début du 20^e siècle, après la construction de Saint-Pierre...) se trouve au bord de ce qu'il est convenu

de nommer « l'Axe majeur » (ou « Axe historique ») menant de l'Arc de Triomphe du Carrousel jusqu'à la Grande Arche de La Défense et au delà. Cet axe s'enracine dans l'histoire puisque le tracé de la voie reliant le Louvre à Saint-Germain-en-Laye remonte à 1599.

En 1958 le CNIT est ouvert et l'EPAD (Établissement Public d'aménagement de La Défense) fondé pour marquer la volonté de développement du quartier en dotant la France d'un pôle d'affaires international apte à accueillir les sièges sociaux des grandes entreprises. En 1989 sont inaugurées la pyramide du Louvre et la Grande Arche.

En 2000, est créé l'EPASA (Établissement Public d'Aménagement Seine-Arche) afin d'aménager la partie de Nanterre qui se trouve derrière la Grande Arche. S'élabore à ce moment le Plan de renouveau de La Défense, « dans une perspective de développement de toute l'Île-de-France ». En 2007, le Président de la République lance l'idée du « Grand Paris ».

2. L'ACTUALITÉ À REGARDER

Cela signifie que l'Axe majeur – et donc, en particulier, l'avenue Charles-de-Gaulle, au bord de laquelle se trouve l'église Saint-Jean-Baptiste – dispose d'un potentiel exceptionnel et les projets en cours veulent le transformer en « un nouvel espace de convivialité, une avenue moderne qui conciliera à la fois vie sociale, qualité environnementale et rayonnement international ».

Il nous faut prendre acte spécialement des projets concernant le lien Neuilly/La-Défense : il est évident qu'ils intéressent au premier chef notre Paroisse puisque c'est dans ce contexte que nous avons à exercer notre mission baptismale.

Ainsi, nous devons prêter attention à la future « Passerelle paysagée » destinée à enjamber la Seine au-dessus du pont. L'architecte Roland Castro (architecte de l'EPASA) a écrit : « Si l'Axe joue un rôle de perspective historique et de lien entre les quartiers des communes limitrophes qu'il traverse, sa discontinuité est très brutale sur la commune de Neuilly au niveau du Pont. Reprenant l'idée de fabriquer une promenade ininterrompue pour le territoire parisien, il s'agissait de trouver le moyen d'une continuité piétonne. C'est une passerelle au-dessus du fleuve qui dessine une séquence de promenade jusqu'à la dalle dans un paysage étonnant. (...) Plus qu'une passerelle, c'est une nouvelle entrée de quartier qui se dessine dans un panorama de la Seine retrouvé. »

À chaque extrémité de la passerelle se trouve un lieu d'Église : côté La Défense, Notre-Dame-de-Pentecôte, côté Neuilly, Saint-Jean-Baptiste. Chacun connaît les initiatives de la « Maison d'Église » consacrée en 2001 : « Il y a dans cet intitulé l'idée de "maisonnée", de foyer chaleureux et convivial où tous ceux qui travaillent, passent et vivent sur La Défense puissent s'y sentir chez eux, sans considération d'âge, de croyance, de situation sociale... ». Ces positions devront sans doute conduire ces deux réalités ecclésiales à œuvrer en synergie.

3. UNE PASTORALE À METTRE EN OEUVRE

C'est une orientation pastorale à prendre avec espérance : regardant la réalité du quartier dans lequel cette église est implantée, les baptisés avec leurs pasteurs doivent profiter de leur situation géographique providentielle pour proposer non seulement à ceux qui habitent aux abords, mais également à tous ceux et celles qui viennent chaque jour y

travailler très nombreux les larges perspectives que dégage l'Évangile du Christ : « Celui qui vient à moi n'aura plus jamais faim ; celui qui croit en moi n'aura plus jamais soif. » (Jn 6, 35) ou encore : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos. » (Mt 11, 28).

À nous, chrétiens, qui connaissons Celui qui parle ainsi, la mission est fixée : « Allez : de toutes les nations, faites des disciples. » (Mt 28, 19) et aussi : « Allez aux croisées des chemins : tous ceux que vous rencontrerez, invitez-les au repas des noces. » (Mt 22, 9).

Sur l'axe majeur se croisent bien des routes, des hommes et des femmes du monde entier se côtoient : ils ont faim, ils ont soif, ils sont fatigués. Que ferons-nous pour leur faire découvrir et aimer l'unique Sauveur ? Tel est, à mon avis, l'enjeu de la pastorale que nous aurons l'audace de mettre en place pour les temps à venir : elle ne sera possible que si nous savons en offrir les conditions matérielles, si nous savons adapter nos actions et nos équipements à ce nouveau défi comme nos prédécesseurs ont su le faire depuis des siècles.

« La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour la moisson. » (Lc 10, 2). Rendons grâce pour cette moisson nouvelle et abondante qui s'offre ici, rendons-nous disponibles et compétents pour y travailler et demandons au Seigneur qu'il éveille de nouveaux et nombreux ouvriers et qu'il les suscite spécialement chez les jeunes.

Que par l'intercession de notre Saint Patron notre communauté sache, comme lui, annoncer l'Agneau de Dieu au « peuple en attente » (cf. Lc 3, 15).

M^{gr} Yvon Aybram
Vicaire épiscopal, Curé
26 mai 2013

Les curés sont canoniquement responsables de l'administration des biens des paroisses qui leur sont confiés (canon 532). (...) L'administration de ces biens n'est qu'un moyen pour assurer pleinement la mission d'évangélisation, notamment dans sa dimension « diaconale » comme le précise le droit de l'Église (canon 154 § 2) : pour « organiser le culte public, procurer l'honnête subsistance du clergé et des autres ministres, accomplir les œuvres de l'apostolat sacré et de la charité, surtout envers les plus pauvres. » Le Conseil économique en lien avec l'Équipe d'Animation Pastorale est là pour y veiller. (...)

Il faut sans cesse trouver des ressources et des personnes pour entretenir régulièrement les locaux qui sont à la charge de l'Église et les adapter aux nouveaux défis de l'évangélisation. C'est un travail considérable. (...) La gestion des biens matériels est un élément clef de la mission.

Monseigneur Gérard Daucourt *Évêque de Nanterre*
Orientations pour la mission des catholiques dans le diocèse de Nanterre (2009, pp. 74-75, 79, 83)

DÉGAGER DES MOYENS NOUVEAUX POUR LA MISSION

1. Depuis sa refondation aux lendemains des lois de séparation des Églises et de l'État, la Paroisse Saint-Jean-Baptiste, sous la conduite de ses curés successifs, a acquis et entretenu un important patrimoine immobilier non, bien sûr, pour faire de la spéculation mais pour garantir les meilleures conditions en vue de la mission.

Ainsi, au fur et à mesure que sont nés les besoins furent édifiés une chapelle des catéchismes, des locaux de patronage, une école, logements pour les prêtres et les employés, salles de réunions, bureaux administratifs, etc.

Récemment le Père Paul Delaunay et les paroissiens (aidés par la Commune, propriétaire des lieux) ont entrepris et mené à bien la belle restauration de l'église paroissiale.

2. Invités par les instances diocésaines à reconsidérer la gestion des locaux appartenant à la Paroisse, nous en avons fait l'inventaire et dressé des plans précis. Il s'agit :

- du presbytère et de la salle Saint-Jean rue des Poissonniers,
- du pavillon Saint-Denis (dit « des jeunes ») et d'un local utilisé exclusivement pour la cantine de l'école Saint-Pierre-Saint-Jean, qui se trouvent dans la cour,
- de la salle Jeanne-d'Arc et de la chapelle de l'Annonciation qui la surplombe,
- de la totalité de l'immeuble du 3 rue de l'Église dans lesquels :
 - . sont installés bureaux, salles de réunions ou d'accueil, logement d'un prêtre,
 - . sont loués à des particuliers appartements et commerce.

À tout cela il faut ajouter caves, annexes, etc. L'ensemble s'enchevêtrant souvent...

3. Dans la conjoncture actuelle, il va être nécessaire, les prochaines années, de déployer l'accueil et les activités vers l'Axe majeur, c'est-à-dire non plus vers le 1 rue de l'Église, mais vers le 158 de l'avenue Charles-de-Gaulle et vers la façade de notre église afin de devenir plus facilement accessibles au plus grand nombre (cf. pages précédentes).

4. Pour assumer les futurs travaux qui s'imposeront, il faudra dégager des budgets en pesant le moins possible sur les habituels participants aux quêtes et Denier de l'Église. C'est pourquoi nous avons décidé, après en avoir conféré avec les services compétents de notre Diocèse, de rendre le plus possible à la location le 3 rue de l'Église.

D'une part, nous avons proposé à la bibliothèque de se déplacer dans un autre local pour pouvoir louer la surface actuellement occupée à un commerce.

D'autre part, nous déplaçons un bureau et une salle de réunion de manière à aménager un appartement à louer également.

Le retour sur investissement des travaux de transformation sera d'une durée de quatre à cinq années, ce qui paraît plus que raisonnable de nos jours.

Cette opération commencera à se mettre en place dès l'été.

5. Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous renseignements complémentaires et nous espérons que vous saurez comprendre les raisons qui guident ces changements en vue d'une meilleure adaptation à la mission aujourd'hui.

« Tout scribe devenu disciple du Royaume des cieux est comparable à un maître de maison qui tire de son trésor du neuf et de l'ancien ». (Mt 13, 52).

*L'Équipe d'Animation Pastorale de Saint-Jean-Baptiste/Bienheureuse-Isabelle
Le Conseil économique de Saint-Jean-Baptiste*